

Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement
Comité syndical du 16 septembre 2025
PV de séance

Etaient présents parmi les titulaires :

Douarnenez Communauté : Jocelyne POITEVIN, Marie-Pierre BARIOU, Marc RAHER

Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden : Josiane KERLOCH, Yves LE GUELLEC, Philippe RONARC'H

Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud : Jean-Edern AUBREE, Danielle BOURHIS, Jean-Claude DUPRE, Bruno JULLIEN, Stéphane LE DOARE, Yannick LE MOIGNE, Daniel LE PRAT, Jocelyne LE RHUN, Christian LOUSSOUARN

Communauté de communes du Cap Sizun : Bruno BUREL, Solène JULIEN-LE MAO

Etaient présents parmi les suppléants :

Douarnenez Communauté : /

Communauté de communes du Haut Pays Bigouden : Jean-Louis CARADEC

Communauté de communes du Pays Bigouden Sud : /

Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz : /

Absents excusés : Marie-Thérèse HERNANDEZ, Gildas HEMERY (suppléant), François GUET (suppléant), Jacques CARIOU, Christian BODERE (suppléant), Yves CANEVET (suppléant), Cyrille LE CLEAC'H, Stéphane MOREL (suppléant), Denis STEPHAN (suppléant), Gilles SERGENT, Georges CASTEL (suppléant), Nadine KERSAUDY (suppléante)

Absents excusés ayant donné pouvoir : /

Assistaient également à la réunion : Hélène LE MARTRET, Cécile LE GUENNEC, (SIOCA)

Le quorum étant atteint, le comité peut délibérer valablement.

Mme BARIOU est élue secrétaire de séance.

1. Approbation du PV du comité du 8 juillet 2025

Le PV du comité syndical du 8 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Point d'information RH

Mme LE GUENNEC présente les deux nouveaux agents arrivés au sein de l'équipe habitat et les territoires d'intervention de chacun des conseillers :

- *Douarnenez Communauté : Yannick BIZIEN*
- *Cap Sizun : Yannick BIZIEN en binôme avec Agathe CHARY*
- *CCPBS : Pierre GARNIER-BOY*
- *CCHPB : Pierre GARNIER-BOY en binôme avec Agathe CHARY*

Cette organisation permet de former Agathe CHARY, nouvellement arrivée, sur les aspects administratifs des dossiers de subventions.

Les conseillers proposent des permanences sur rendez-vous deux matinées par semaine dans chaque EPCI. Les visites à domicile sont programmées les après-midis dans chaque EPCI.

M. le Président précise que l'équipe habitat sera présente au carrefour des transitions de Plonéour-Lanvern et à la foire exposition de Pont-l'Abbé.

3. Convention de partenariat 2025-2027 avec l'ADIL du Finistère

Mme LE GUENNEC présente les éléments relatifs à la convention de partenariat 2025-2027 avec l'ADIL du Finistère.

A l'unanimité, le comité syndical approuve la convention de partenariat 2025-2027 avec l'ADIL 29, et autorise le Président à la signer, ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

4. Avis sur la révision du SCoT de l'Odet

Le SIOCA a été saisi en tant que PPA pour rendre un avis sur la révision du SCoT de l'Odet.

Mmes BARIOU et LE MARTRET présentent les éléments relatifs à la révision du SCoT de l'Odet, ainsi que l'avis de la commission urbanisme du 26 août.

M. LE DOARÉ demande des précisions concernant les mesures prises pour améliorer l'autonomie du territoire en eau potable. L'état initial de l'environnement indique qu'un projet de réservoir d'eau brute d'une capacité de 2,5 à 3 millions de m³ est envisagé localement à court ou moyen terme et inscrit dans le schéma départemental AEP. Outre les besoins de la population locale, ce réservoir servira également aux populations des territoires voisins. De plus, le territoire recherche des approvisionnements complémentaires mais sans plus de précisions.

Les membres du comité indiquent que ce réservoir d'eau doit être considéré comme une ressource devant servir au niveau départemental et pas seulement pour les besoins du territoire du SCoT de l'Odet.

M. LE DOARÉ indique également que la capacité du territoire du SCoT de l'Odet à traiter les eaux usées n'est pas forcément suffisante pour recevoir le surplus de population engendré par les ambitions démographiques.

Mme POITEVIN demande s'il est possible dans l'avis du SIOCA d'émettre des prescriptions uniquement pour le territoire Fouesnantais car le littoral accueille une grande partie du développement démographique. M. le Président répond que l'avis est rendu pour l'ensemble du territoire de l'Odet et qu'il est délicat de viser une partie du territoire seulement.

M. LOUSSOUARN dit qu'un projet de barrage sur l'Odet a déjà été évoqué par les élus de Quimper, il demande s'il en est fait mention dans le SCoT. Il est répondu que ce projet n'apparaît pas dans la révision du SCoT.

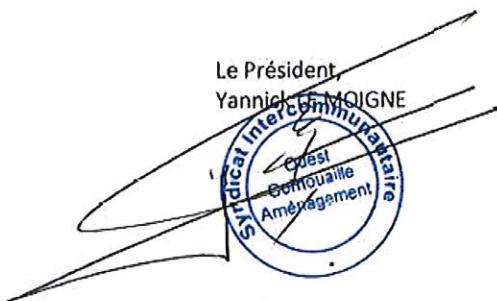
M. CARADEC précise la nécessité d'insister sur les mobilités, notamment les transports collectifs et le schéma vélo. Il indique que certains arrêts de cars ont été supprimés. Il lui est précisé que ces décisions relèvent de la Région, compte tenu de sa compétence transport.

L'avis de la commission urbanisme du 26 août 2025 est présenté.

A l'unanimité, le comité syndical émet un avis favorable sur la révision du SCoT de l'Odet, sous réserve que :

- *Les ambitions démographiques soient mises en lien avec la capacité du territoire à assurer les besoins actuels et futurs en eau potable et que des actions concrètes et des précisions soient apportées pour permettre l'autonomie du territoire pour l'alimentation en eau potable ;*
- *Des actions soient définies en matière de mobilités pour développer et renforcer les connexions entre nos deux territoires.*

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est clôturée.



La secrétaire de séance,
Marie-Pierre BARIOU

